



## Actualités OFS

BFS Aktuell

Attualità UST



3 Travail, rémunération

Neuchâtel, 6.2012

## Enquête suisse sur la structure des salaires 2010

### Les bas salaires en Suisse

En 2010, on dénombre en Suisse près de 275'000 postes de travail à bas salaire rémunérés à moins de 3986 francs bruts par mois pour un emploi à plein temps de 40 heures hebdomadaires. Ces postes à bas salaire représentent 10,5% de la totalité des postes offerts par les entreprises. Près de la moitié des postes à bas salaire se concentre dans les quatre branches économiques suivantes: «Commerce de détail», «Restauration», «Hébergement» et «Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager».

Les bas salaires correspondent aux rémunérations observées au bas de l'échelle salariale et il existe plusieurs façons de les mesurer. Dans cette publication, un emploi est considéré, par convention, «à bas salaire» lorsque la rémunération recalculée sur la base d'un équivalent plein temps de 40 heures hebdomadaires est inférieure aux deux tiers du salaire brut médian suisse, c'est-à-dire, pour l'année 2010, à moins de 3986 francs bruts par mois (cf. Source et définitions).

En 2010, on dénombre en Suisse près de 275'000 postes de travail à bas salaire rémunérés à moins de 3986 francs bruts par mois pour un emploi à plein temps. Le nombre total de personnes salariées concernées par ces postes est estimé à 368'800 dont une nette majorité de femmes (252'100 ou 68,4%, cf. graphique G1). Le taux de postes à bas salaire dans la totalité des postes offerts par les entreprises est de 10,5%. Exprimé en termes de personnes salariées occupant un emploi à bas salaire, ce taux est de 12,2%. Ce même pourcentage calculé séparément pour les femmes salariées et pour les hommes salariés montre une situation nettement favorable à ces derniers avec 6,9% chez les hommes contre 19,1% chez les femmes.

### Où se trouvent les postes de travail à bas salaire?

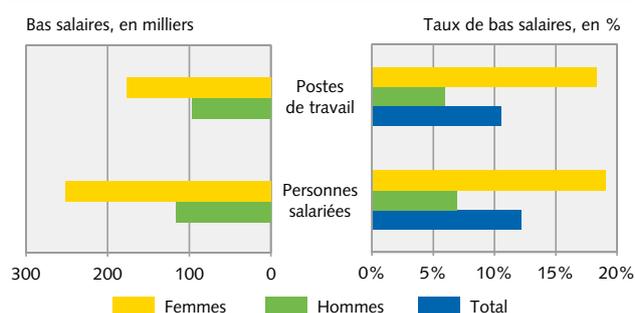
#### Branche économique

Près de la moitié des postes de travail à bas salaire se concentre dans les quatre branches économiques suivantes: «Commerce de détail» avec 55'200 postes occupés par 74'000 personnes salariées, «Restauration» avec 38'800 postes occupés par 53'300 personnes salariées, «Hébergement» avec 27'000 postes occupés par 28'400 personnes salariées et «Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager» avec 18'400 postes occupés par 44'600 personnes salariées. Dans ces quatre branches économiques on retrouve respectivement le 20,1%, le 14,1%, le 9,8% et le 6,7% des postes à bas salaire de l'économie (cf. graphique G2).

Rapportés au nombre total de postes de travail au sein de la même branche économique, on obtient pour ces quatre branches des taux de bas salaires supérieurs aux 10,5% de la moyenne nationale, à savoir 20,4% dans le «Commerce de détail», 42,1% dans la «Restauration», 47,8% dans l'«Hébergement» et 38,6% dans les «Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager» (cf. graphique G3).

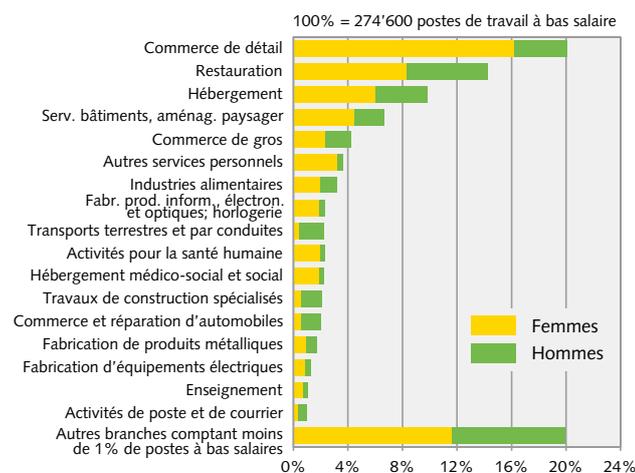
Bas salaires selon le sexe, 2010

G 1



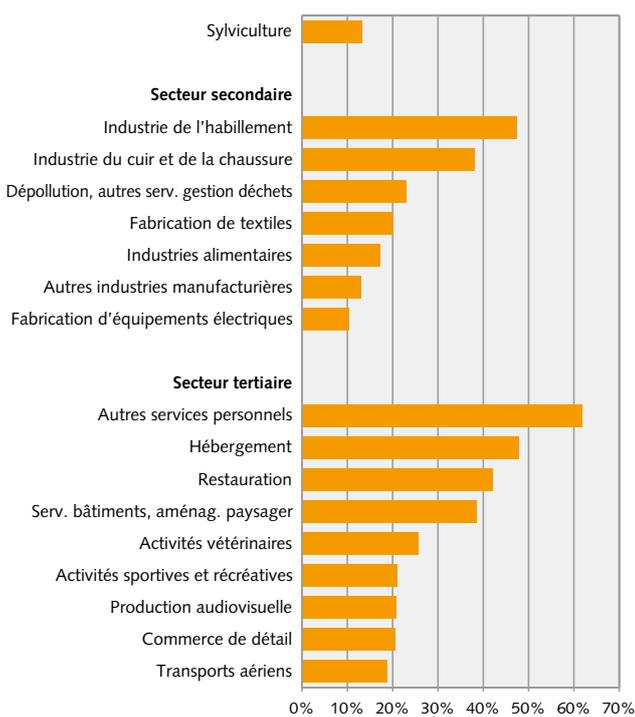
© OFS

**Répartition des postes de travail à bas salaire selon la branche économique et le sexe, 2010** G 2



La branche économique «Commerce de gros» affiche aussi une concentration significative de postes à bas salaire, soit 11'600 (ou 4,2% du total des postes à bas salaire de l'économie) (cf. graphique G2). Une telle concentration s'explique en grande partie par le poids, en terme d'emploi total, relativement élevé de cette branche économique. Les taux de bas salaires mesurés à l'intérieur de cette branche restent cependant en dessous de la moyenne nationale (6,5% contre 10,5% pour l'ensemble des branches de la Suisse). Le taux de postes à bas salaire le plus élevé se retrouve dans les «Autres services personnels» tels que, par exemple, les blanchisseries ou les salons de coiffure avec 61,8% de bas salaires.

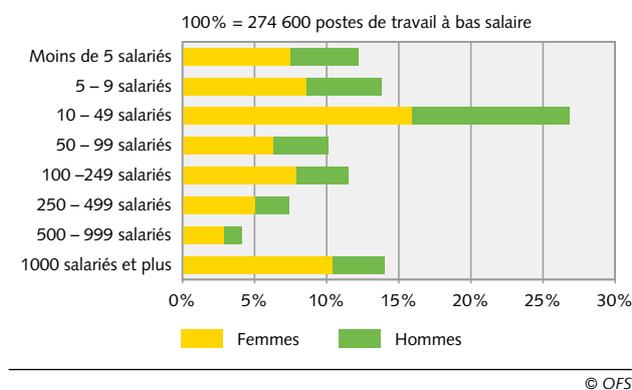
**Taux de postes à bas salaire supérieurs à la moyenne suisse, 2010** G 3



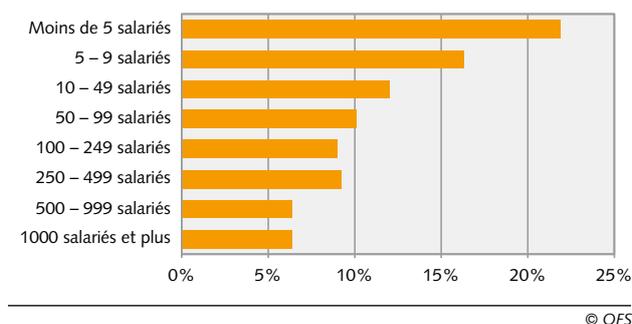
**Taille de l'entreprise**

Plus de la moitié des postes de travail à bas salaire (52,9%) sont proposés par des petites entreprises de moins de 50 personnes occupées, 21,5% par des moyennes entreprises de 50 à 249 personnes et les 25,6% restant par des grandes entreprises d'au moins 250 personnes (cf. graphique G4). L'analyse des taux de postes à bas salaire par taille d'entreprise révèle des différences assez marquées. Ainsi, par exemple, ce taux est de 21,9% dans les entreprises de moins de 5 personnes, alors qu'il est de 6,4% dans les entreprises qui comptent 500 personnes occupées ou plus (cf. graphique G5). D'une manière générale, le taux de postes à bas salaire est d'autant plus faible que la taille de l'entreprise augmente.

**Répartition des postes de travail à bas salaire selon la taille de l'entreprise et le sexe, 2010** G 4



**Taux de postes à bas salaire selon la taille de l'entreprise, 2010** G 5

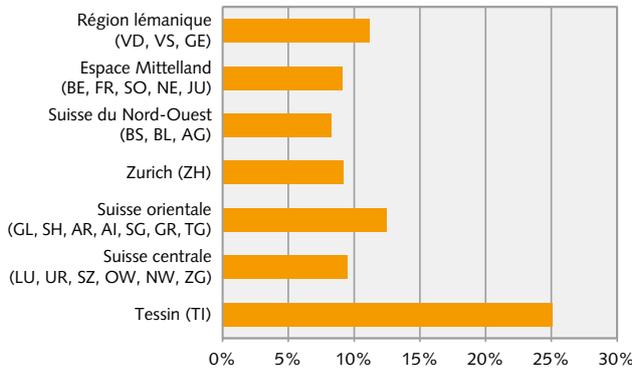


**Grande région**

La répartition des postes à bas salaire par grande région semble refléter de manière très générale celle de l'ensemble des postes de travail. Ainsi, les trois grandes régions qui comptent le plus grand nombre de postes à bas salaire sont la grande région «Zurich» (58'800 postes à bas salaire), la «Région lémanique» (49'900) et l'«Espace Mittelland» (49'000). A l'opposé, les deux grandes régions qui offrent les plus faibles quantités de postes de travail à bas salaire sont le «Tessin» (27'000 postes à bas salaire) et la «Suisse centrale» avec 21'700 postes de travail à bas salaire. Les taux de postes à bas salaire par grande région diffèrent par contre considérablement indépendamment du nombre d'emplois, allant même du simple au triple. Le taux de bas

salaires le plus élevé s'observe au «Tessin» avec 25,1% de l'ensemble des postes de travail dans cette région (cf. graphique G6). A l'autre extrême, les 29'500 postes à bas salaire de la Suisse du Nord-Ouest (BS, BL, AG) ne représentent que le 8,3% des postes de travail de la région.

**Taux de postes à bas salaire selon la grande région, 2010** G 6



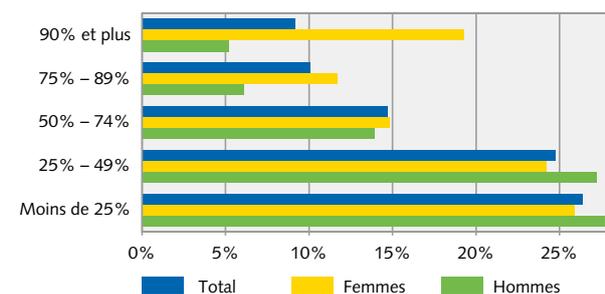
© OFS

## Qui occupe les postes de travail à bas salaire?

### Le taux d'occupation

Près de la moitié (51,2%) des personnes salariées qui occupent un emploi à bas salaire exercent leur activité à plein temps, c'est-à-dire à des taux d'occupation de 90% et plus. Le 48,2% restant est composé de 114'700 personnes occupées à moins de 50% et de 65'500 personnes occupées entre 50 et 89%. Pour une rémunération standardisée à 40 heures par semaine, plus le taux d'occupation est faible, plus le taux de bas salaires est élevé. Ainsi, le taux de bas salaires est de 9,2% chez les personnes occupées à plein temps, de 10,1% pour les «75-89%», de 14,7% pour les «50-74%», de 24,8% pour les «25-49%» et de 26,4% pour les «moins de 25%» (cf. graphique G7). Chez les personnes occupées à plein temps, le taux de bas salaire est environ quatre fois plus élevé pour les femmes (19,3%) que pour les hommes (5,2%). L'écart entre les femmes et les hommes se réduit avec des taux d'occupation de plus en plus faibles et s'inverse même pour des taux d'occupation inférieurs à 50%.

**Taux de personnes à bas salaire selon le taux d'occupation et le sexe, 2010** G 7

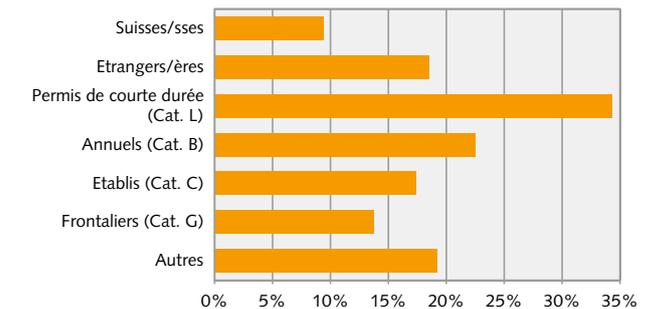


© OFS

## Personnes de nationalité suisse et étrangère

Bien que les personnes de nationalité étrangère n'occupent que près du 30% des emplois de l'économie suisse, elles occupent près de la moitié (46,8% ou 172'700 personnes) des postes à bas salaire. A titre de comparaison, 196'100 personnes de nationalité suisse occupent un emploi à bas salaire. Le taux de bas salaires est ainsi deux fois plus élevé chez les personnes salariées de nationalité étrangère (18,5%) que chez celles munies d'un passeport suisse (9,4%; cf. graphique G8). La proportion de personnes qui occupent un emploi à bas salaire varie cependant fortement selon le type de permis de séjour. Elle s'élève à 13,8% chez les personnes munies d'un permis de frontalier, 17,4% chez celles munies d'un permis d'établissement, 22,5% chez les personnes au bénéfice d'un permis de séjour annuel et 34,3% chez les bénéficiaires d'un permis de courte durée. Le taux de bas salaire est même près de six fois plus élevé chez les femmes étrangères au bénéfice d'un permis de courte durée que chez les hommes frontaliers (50,5% contre 8,2%).

**Taux de personnes à bas salaire parmi les Suisses/Suisseuses et les étrangers/étrangères, 2010** G 8

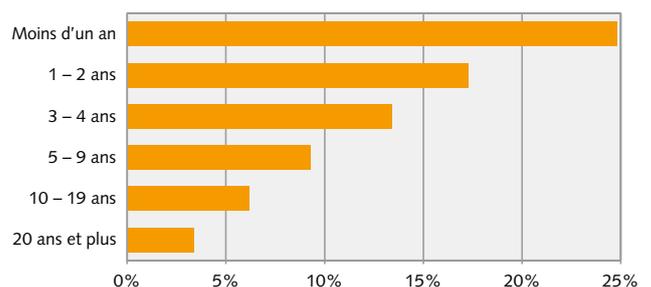


© OFS

## Les années de service

La proportion de personnes salariées qui occupent des emplois à bas salaire dépend de manière très marquée des années de service dans la même entreprise. Le nombre de personnes à bas salaire diminue en termes relatifs avec l'augmentation du nombre d'années de service. Plus de la moitié des personnes qui occupent un poste du bas de l'échelle salariale (53,9%)

**Taux de personnes à bas salaire selon les années de service, 2010** G 9



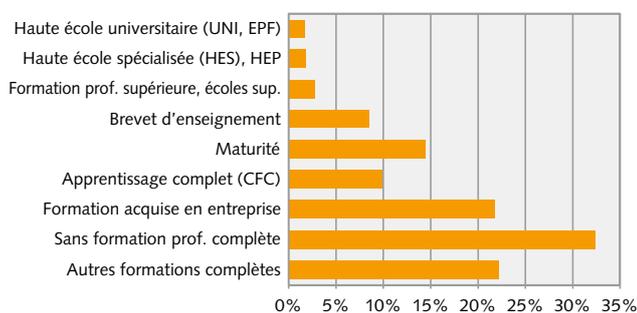
© OFS

sont actives dans la même entreprise depuis moins de 3 ans, alors que seul le 3,3% des personnes à bas salaire appartient au groupe «20 ans de service et plus». Bien que dans l'ensemble de l'économie la proportion de personnes affichant moins d'une année de service dans la même entreprise soit comparable à celle des personnes actives depuis 20 ans ou plus (soit respectivement 11,8% et 12,0% du total), les taux de personnes à bas salaire dans ces deux groupes présentent une très grande divergence (3,4% chez les «20 ans ou plus» contre 24,8% chez les «moins d'un an»; cf. graphique G9).

## La formation

La répartition selon le niveau de formation des personnes qui occupent des emplois à bas salaire montre très clairement les plus fortes concentrations chez les personnes salariées avec «apprentissage complet (CFC)» (143'400) et chez celles «sans formation professionnelle complète» (109'300). Alors que le taux de bas salaire chez les personnes au bénéfice d'un CFC est estimé à 9,9% et reste à un niveau inférieur à la moyenne suisse mesuré à 12,2%, celui des personnes sans formation atteint un niveau bien plus élevé de 32,4% (cf. graphique G10). Des taux de bas salaire supérieurs à la moyenne se retrouvent également chez les personnes au bénéfice d'une maturité (14,5%), chez les personnes dont la formation professionnelle a été acquise exclusivement en entreprise (21,8%) ainsi que chez les personnes ayant complété d'autres formations qui ne s'inscrivent pas parmi les filières habituelles de formation en Suisse (22,2%). Ces trois groupes se partagent le 24,7% des emplois à bas salaire que compte l'économie. Des taux de bas salaire inférieurs à la moyenne s'observent par contre chez les personnes salariées en possession d'un brevet d'enseignement (8,5%) et chez celles ayant un niveau de formation de degré tertiaire tel que «formation professionnelle supérieure, école supérieure» (2,8%), «haute école spécialisée (HES) ou haute école pédagogique (HEP)» (1,8%) ou encore «haute école universitaire (UNI, EPF)» (1,7%).

### Taux de personnes à bas salaire selon la formation, 2010 G 10



© OFS

## Autres informations sur Internet:

Office fédéral de la statistique > Thèmes >

03 – Travail, rémunération > Salaires et revenus du travail

## Source et définitions

### Source

L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), réalisée tous les deux ans au mois d'octobre, constitue la source principale des données utilisées pour cette analyse. L'ESS se base sur un questionnaire directement adressé aux entreprises. En 2010, elle a porté sur 49'000 entreprises. Avec près de 1,9 million de personnes salariées, l'ESS fournit un aperçu représentatif de la situation salariale des personnes travaillant dans l'industrie et dans le secteur des services au niveau suisse et au niveau des grandes régions. Cette publication se base sur les données des secteurs privé et public fédéral.

### Bas salaire

Un emploi est considéré, par convention, «à bas salaire» lorsque la rémunération recalculée sur la base d'un équivalent plein temps de 40 heures par semaine est inférieure aux deux tiers du salaire brut médian standardisé, c'est-à-dire à moins de 3986 francs bruts par mois pour l'année 2010. L'ampleur du phénomène des bas salaires est mesurée ici du point de vue des entreprises en termes de nombre de postes à bas salaire (exprimé en équivalent plein temps de 40 heures hebdomadaires), et du point de vue de la population en terme de nombre de personnes salariées qui occupent un emploi à bas salaire. À noter encore que parmi les personnes salariées concernées par des emplois à bas salaire, on ne retrouve pas ici celles qui auraient un bas salaire uniquement du fait de travailler à temps partiel. L'attribution des personnes salariées à la catégorie de bas salaires se détermine en effet uniquement sur la base du niveau du salaire recalculé pour une durée de travail standardisée à 40 heures par semaine.

### Salaires mensuel brut, standardisé

Les montants relevés sont convertis en salaires mensuels standardisés, c'est-à-dire qu'ils sont recalculés sur la base d'un équivalent plein temps de 4 semaines  $\frac{1}{3}$  à 40 heures de travail. Les composantes du salaire brut: le salaire brut du mois d'octobre (y c. les cotisations sociales à la charge de la personne salariée pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, un douzième du 13<sup>e</sup> salaire et un douzième des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

### Médiane, valeur centrale

La valeur centrale ou médiane est la valeur qui divise l'ensemble considéré, ventilé dans l'ordre croissant des salaires, en deux groupes de taille égale: pour une moitié des postes de travail (50%), le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale, alors que pour l'autre moitié, le salaire s'inscrit au-dessous. Alors que la moyenne arithmétique se prête plus particulièrement aux calculs de masse salariale, la valeur centrale représente un estimateur qui est indépendant des valeurs extrêmes.

### Impressum

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Conception, rédaction:** André Farine

**Série:** Actualité OFS

**Domaine:** 3 Vie active et rémunération du travail

**Layout:** OFS, Section DIAM, Prépresse / Print

**Traductions:** Services linguistiques OFS, langues: disponible en français, allemand et italien sous forme électronique (format PDF) ou sur papier.

**Renseignements:** Office fédéral de la statistique, section Salaires et conditions de travail, tél. 032 713 64 29, e-mail: lohn@bfs.admin.ch

**Commandes:** N° de commande: 184-1005, gratuit

Tél. 032 713 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch, fax: 032 713 60 61